

ATTESTATION UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE 

Lieu de la formation

Angers, Centre de Simulation All SIMS
et à distance

Contact

Sandy CAHEN
sandy.cahen@univ-angers.fr
02 41 73 58 76

Responsables de la formation

Séverine DUBOIS
sedubois@chu-angers.fr
et
Ludovic MARTIN
LuMartin@chu-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



Partenaires



Formation à distance



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

AU DE FORMATION À LA TÉLÉSANTÉ PAR LA SIMULATION - TÉLÉ SIMU

— Présentation

La télésanté regroupe l'ensemble des activités exercées entre des professionnels de santé et des patients grâce au numérique. Elle est composée de 2 grands domaines : la télémedecine réalisée par un professionnel médical et, le télésoin réalisé par un pharmacien ou un auxiliaire médical. L'activité logicielle liée à la e-santé (dossier informatique partagé, logiciels d'aide à la décision médicale ou pharmaceutique), la m-médecine (objets connectés, télémessures), et certaines activités d'intelligence artificielle peuvent également être ajoutées à ces domaines d'exercice.

La télésanté est au cœur de l'innovation des parcours en santé. Ces nouveaux parcours coordonnés peuvent désormais alterner présentiel et distanciel pour adapter les prises en soin au plus près des besoins des usagers dans leurs territoires. Ces nouvelles pratiques de soins avec de nouveaux outils nécessitent des compétences techniques, organisationnelles, relationnelles et pédagogiques. Notre formation vous propose d'acquérir ou de renforcer ces domaines de compétences en 2 étapes. Un e-learning, en partenariat avec la Société Française de Santé Digitale (SFSD) pour mieux connaître les fondements théoriques de la télésanté, associé à une formation personnalisée et centrée sur la pratique par des mises en situations spécifiques en simulation en santé, déclinée en filière de soins.

Ainsi vous pourrez vous former spécifiquement à la télésanté en dermatologie inflammatoire, ou en e-ETP (éducation thérapeutique du patient), ou en gynécologie obstétrique, ou en gériatrie, ou en télé AVC, ou en télé diabétologie. Vous découvrirez également les outils innovants les plus récents de la télésanté.

Thématiques au choix :

- Dermatologie inflammatoire
- Diabétologie
- Gynécologie-obstétrique
- Gériatrie
- Plaies chroniques
- Télé ETP
- Télé AVC
- Urologie

— Objectifs

L'objectif principal du diplôme est d'être en capacité de développer la pratique de santé digitale dans sa spécialité. L'Attestation Universitaire permet de :

- Connaître les principaux matériels et logiciels utilisés pour la pratique de la santé digitale
- Connaître les spécificités de la relation soignant / soigné en santé digitale et les modalités pratiques des prescriptions dématérialisées
- Connaître la réglementation, les modes de facturation et la déontologie en santé digitale
- Acquérir la pratique des outils de santé digitale au cours de la simulation

— Public visé

- Internes en médecine
- Infirmières
- Pharmaciens
- Médecins généralistes
- Médecins spécialistes



Mise à jour | Décembre 2023 | Impression service reprographie UA

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

Pré-test

Module e-learning (3,5h) en partenariat avec la SFSD

- Présentation de l'équipe pédagogique
- Présentation du contexte de formation, de contenu et ses objectifs, dispositif pédagogique et déroulement d'une session de simulation
- Savoir définir la santé digitale
- Connaître le cadre réglementaire de la santé digitale et le contexte de sa mise en œuvre en France
- Connaître les étapes historiques de la santé digitale
- Identifier les différents types d'actes de télésanté

Post-test

Séquence 1 : Simulation non spécifique de filière de soins (3,5h)

- Prendre connaissance des enjeux réglementaires, via les scénarios haute-fidélité
- Savoir réaliser un acte de télésanté en respectant la réglementation

Séquence 2 : Simulation spécifique de filière de soins (3,5h)

- Savoir réaliser une téléconsultation dans sa filière de soins, jusqu'à la prescription d'une ordonnance (traitement, examen complémentaire, kiné, mise en place des prérequis à une téléconsultation...)
- Appréhender et savoir composer avec les particularités d'une téléconsultation (savoir-être...)
- Savoir utiliser des examens complémentaires non digitalisés fournis par le patient
- Déterminer les critères de faisabilité d'une téléconsultation/ déterminer les limites d'une téléconsultation et le recours à une consultation présentielle
- Savoir planifier une session de téléconsultation (anticiper la récupération des données, comment intégrer la téléconsultation dans son planning quotidien, vigilance sur la gestion du temps...)

Séquence 3 : Simulation spécifique de filière de soins (3,5h)

- Découvrir les autres modalités de santé digitale parmi les suivantes: télé-expertise, télé-soin, télé-assistance, télé-régulation, télé-éducation thérapeutique, intelligence artificielle, objets et dispositifs médicaux connectés
- Initier une réflexion autour des enjeux éthiques de la santé digitale Appréhender et savoir composer avec les particularités des différentes modalités de santé digitale (savoir être...)
- Savoir utiliser des examens complémentaires non digitalisés fournis par le requérant
- Déterminer les critères de faisabilité et les limites de chaque modalité concernée

Séquence 4 : Simulation non spécifique de filière de soins (3,5h)

- Savoir composer avec l'imprévu de la téléconsultation (technique, malaise) afin à la fois de garantir la sécurité du patient et l'exercice de téléconsultation
- Savoir interrompre une téléconsultation et la replanifier

CALENDRIER PAR THEMATIQUE (toutes les dates pour 2024 bientôt disponibles)

- **10 et 11 octobre 2024** : éducation thérapeutique du patient (Mme Cecile AUTHIER / Séverine DUBOIS)

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 17,5 heures (14h en présentiel et 3,5 h en e-learning)
- Calendrier : 10 et 11 octobre 2024
- Lieux de formation : Angers, Centre de simulation All'Sims et à distance
- Validation : assiduité aux cours et contrôle continu. Chaque module de 2 jours donne lieu à une Attestation Universitaire.

Modalités pratiques :

- Candidature en ligne sur le site internet en fonction de la thématique choisie
- Nombre de candidats maximum : 8 places par thématique
- Coût de la formation :
 - 1000 euros (+ droits universitaires) ou 870 euros (+ droits universitaires) pour les internes



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr